

MINISTÈRE  
de l'ÉDUCATION  
NATIONALE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

-----  
Beaux - Arts  
-----

-----  
Monuments Historiques  
Fouilles & Sites  
-----

-----  
Inventaire des Sites  
dont la conservation  
présente un intérêt  
général  
-----

LE MINISTRE SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'ÉDUCATION  
NATIONALE

Vu la loi du 2 mai 1930 concernant la protec-  
tion des monuments naturels et des sites de carac-  
tère artistique, historique, scientifique, légén-  
daire ou pittoresque et notamment l'article 4;

27 AOÛT 1943

Vu l'arrêté du ~~10 août 1942~~ pris par application de la loi du  
~~10 août 1942~~; n° 421 du 28 juillet 1943

A R R E T E

ARTICLE 1<sup>er</sup> - Est inscrit sur l'inventaire des sites dont la conserva-  
tion présente un intérêt général: la Butte du château de Puivert (classé Mo-  
nument Historique) à PUIVERT (Aude) comprenant les parcelles cadastrales  
n° 575 (château classé parmi les Monuments Historiques) et 576 de la section A  
du cadastre appartenant à M. DEGINESTET Louis, château de Ginestet près de  
Béziers (Hérault)

ARTICLE 2 - Le présent arrêté sera notifié au Préfet du départe-  
ment pour les archives de la préfecture et au Maire de la Commune  
de PUIVERT et au propriétaire

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution

PARIS, le 18 Janvier 1944

Par délégation

Le Conseiller d'Etat

Secrétaire Général des Beaux Arts

Signé: L. HAUTECEUR



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE  
ET  
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

---

(DIRECTION DU PATRIMOINE)

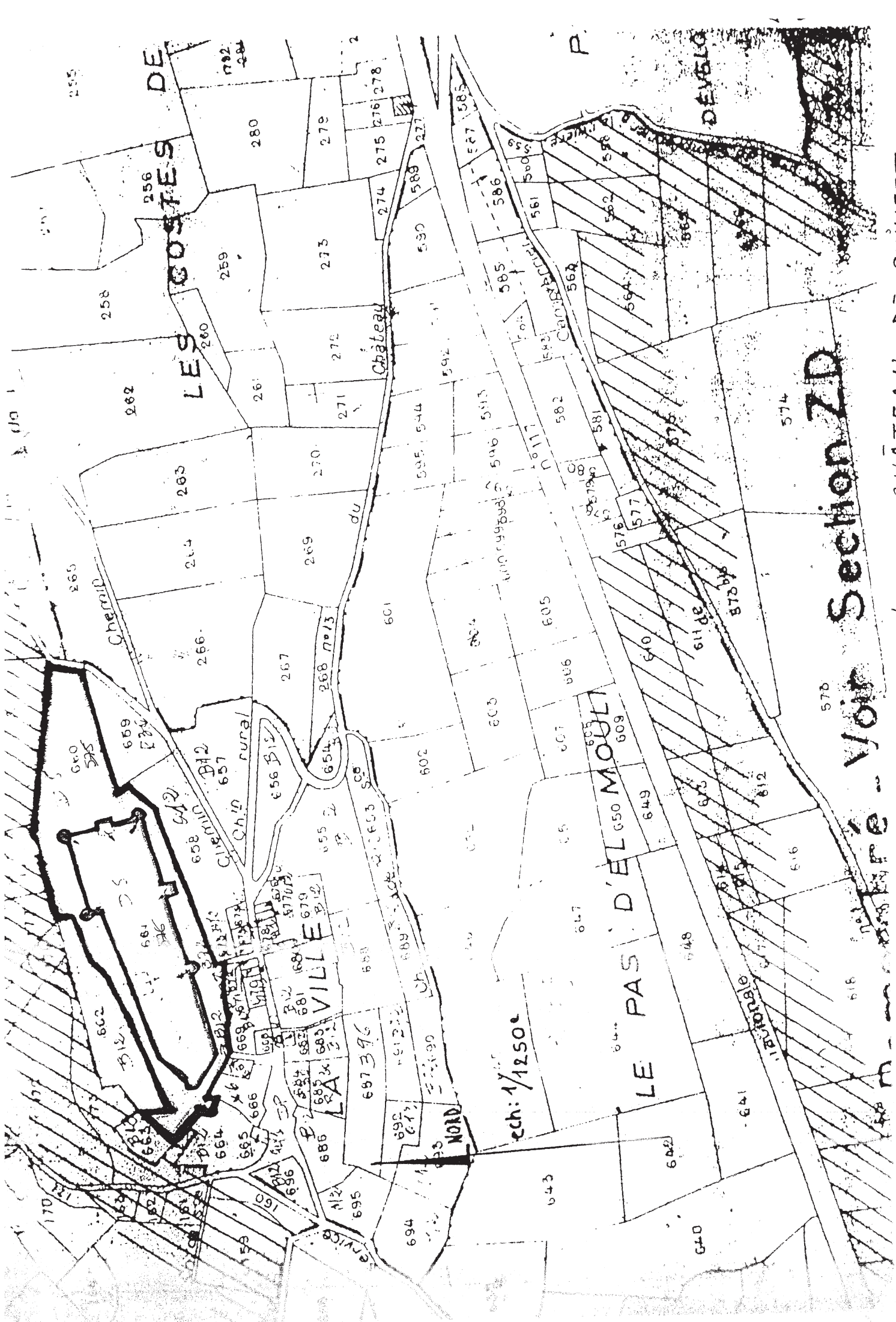
---

LISTE  
DES IMMEUBLES PROTÉGÉS  
AU TITRE DES LÉGISLATIONS  
SUR  
LES MONUMENTS HISTORIQUES  
ET SUR LES SITES  
DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AUDE

(ARRÊTÉE AU 15 FÉVRIER 1981)

---

**Puivert.** — Ruines du château (*Cl. MH* : 6 juillet 1907). Butte du château (parcelles n° 575 [château] et 576, section A du cadastre) [*S. Ins.* : 18 janvier 1944].



ECHELLE: 1/12500 - CHÂTEAU DE PUIVERT



VERT

COSTE

LES COSTES DE CAMPERNER

CAMPERNER

LE MAS D'AV

LE MAS DE MABIO

LE GARRIC DE MOUCNE

LA FOINT DE L'AGE

LES ESTREES

EN SUPENS

LE CHATEAU

LE MAS DE LA VILLE

LE MAS DE L'ANCIEN

